



**MISE EN PLACE
d'un service
ENTRAIDE et COHÉSION**

Tarbes, le 7 janvier 2021

Rédacteur : André CORBIERE

1 – PRÉAMBULE

Depuis quelques temps déjà, suite à des discussions formelles et informelles, j'ai accepté, à la demande de notre Président, de créer au sein de l'amicale, un service de cohésion et d'entraide, répondant à des besoins actuels identifiés ; projet validé par le Conseil d'administration en date du 09/08/2020.

Si l'amicale n'a pas pour objet de se substituer à des services d'aides déjà existants, ni d'aller au-delà de ses limites possibles, elle a le devoir de se tourner vers nos frères d'arme en développant des liens à la fois d'amitié, de solidarité, de fraternité, de cohésion, et apporter une aide sociale, tel que le définit l'article 2 de nos statuts.

Si ces liens demeurent grâce aux actions de nos prédécesseurs, ou par des actions individuelles, parfois ignorées de l'amicale, elles sont encore peu nombreuses à ce jour. Elles méritent d'être mieux coordonnées et affinées en nous appuyant sur des relais régionaux ou départementaux, existants ou à créer.

L'amicale ne peut assumer seule cette tâche, compte tenu d'un manque évident de volontaires, de la répartition géographique de ses adhérents, de la méconnaissance des nouvelles évolutions techniques et du vieillissement de nos amicalistes.

Comment trouver ces relais, sinon en élargissant notre réseau et, par ces temps difficiles, en y associant de plus jeunes membres ?

15.000 militaires, en moyenne, se tournent chaque année vers la vie civile après une carrière dans l'armée ; 74% trouvent un emploi dans les 6 mois après leur départ. Ils s'orientent soit vers des postes où ils pensent que leur savoir-faire sera recherché, ou bien prennent une orientation complètement différente pour « s'élever », finaliser un rêve, ou être à la tête d'une structure (environ 400 pour ces derniers).

Si la plupart se sont adaptés, d'autres ont plus de mal à s'intégrer. N'étant pas suffisamment préparés à ce « nouveau monde », ils ne retrouvent ni les mêmes codes, ni les mêmes valeurs, ni le même style de langage, ni la bonne formation. Tombés, à leurs yeux dans l'anonymat, ils ne sont plus reconnus à leurs justes mérites par ceux qui les dirigent. Ils se sentent exclus de cette nouvelle société, blessés psychologiquement, parfois une seconde fois. Le choc est rude, les difficultés s'accumulent et les événements actuels ne favorisent pas, au moins pour l'instant, de nouvelles perspectives d'amélioration.

N'auraient-ils pas droits à plus d'attentions de notre part en ouvrant également un volet aide à l'emploi ?

Aussi, à la demande de l'UNC, j'ai accepté d'être, dans ce domaine, le référent départemental et facilitateur pour ces solliciteurs d'aides.

Ma mission sera d'accueillir, au niveau du département, les demandes éventuelles de ces anciens militaires d'active, blessés de guerre, réservistes ou épouses en recherche d'emploi afin de les mettre en contact avec ceux qui ont quitté l'uniforme et qui ont réussi

leur transition professionnelle dans leurs régions de retrait.

Dans la continuité de ce qui est déjà en place, je serai en contact avec d'autres volontaires régionaux (certains déjà adhérents à l'amicale), et renforcé par des délégués départementaux de l'UNC (Charly Kranzer, Galy-Dejean, Robert Gauthier, Manuel Salazar et autres référents...).

Grâce à cette double casquette, de référent départemental 65 et d'amicaliste, je pourrai m'appuyer sur des groupes régionaux actifs « d'Implic'Action » pour consolider divers contacts ou échanges. A ce jour, 18 groupes sont déjà opérationnels sur toute la France, 8 en projet, dont celui de l'UNC départemental des Pyrénées.

Ces groupes (DRI) forts d'anciens militaires reconvertis avec succès, servent de relais, en apportant connaissance, expérience, relationnel et accompagnement à tous demandeurs quittant le ministère.

Ils sont également précieux pour des mises en lignes d'offres d'emploi et CV, sur les réseaux sociaux, tels que LinkedIn, Famille de Bercheny, dont l'administrateur n'est autre que Habib Labeled, membre du conseil d'administration et depuis près de 10 ans, référent.

Au vu des nombreux événements de notre société et du monde actuel, je suis convaincu, qu'il nous faut dès à présent, nous tourner, plus fortement vers nos jeunes frères d'arme. Mieux les connaître, en allant à leur rencontre dans les moments sombres, comme dans les diverses festivités. Ce devra être l'objet de **notre** démarche à tous.

Leur apporter aides et soutien, sera aussi pour eux l'opportunité de nous rejoindre, faciliter leur intégration, non seulement en notre sein, mais aussi sur le marché de l'emploi, objet de **notre** et de **ma** prochaine démarche.

C'est ensemble que nous traverserons et ferons traverser les épreuves à venir en améliorant ce lien qui existe entre nos aînés et les nouvelles générations.

Je compte sur vous pour nous soutenir, afin de faire, ensemble, encore une partie du chemin.

« Être capable de trouver sa joie dans la joie de l'autre :

voilà le secret du bonheur »

Georges Bernanos

<p>Besoins de plus d'informations ? Me contacter par :</p> <p>Mail : corbiere.andre@wanadoo.fr</p> <p>ou</p> <p>Amicale du 1°RHP : Tél : 05 62 56 83 73 (Répondeur)</p>

GENÈSE de MISE EN PLACE

BUT :

Maintenir le lien de camaraderie, d'amitié, de solidarité et d'entraides avec tous ceux qui ont servi le régiment, et leurs veuves.

OBJECTIFS :

- Être le 1er maillon de solidarité, trait d'union avec des correspondants amicalistes référents bénévoles et le référent du service départemental des anciens combattants ;
- Mettre en œuvre un réseau d'entraide et de soutien sur la base du volontariat.

ACTIONS DE SOLIDARITÉ POSSIBLES :

- Visites diverses à la demande ou suite à un signalement
- Soutien aux plus démunis
- Accompagnement administratif sur demande

-
- Aide pour l'obtention de la carte du combattant
 - Aides à la reconversion ou retour à l'embauche.

PERSONNES ASSOCIÉES :

- Le Président, le CA et son représentant des actions sociales et de cohésions
- Les anciens combattants, amicalistes du régiment actives ou réserves
- Les correspondants départementaux ou régionaux de l'Amicale
- Les service partenaires du département : l'UNC et l'ONAC-VG, CABAT, Implic'Action
- L'assistante sociale militaire départementale
- Les divers réseaux professionnels ayant servi au régiment.

BÉNÉFICIAIRES :

- Bénéficiaires de l'aide amicaliste
 - Anciens du régiment, amicalistes
 - Blessés en Opex, veuves, pupilles du régiment.
- Bénéficiaires de l'Aide ONAC-VG et Reconversion
 - Idem ci-dessus :
 - + Pupilles majeurs ou mineurs
 - Combattants titulaires de la carte ou d'un titre de reconnaissance.
 - Blessés et Invalides de guerre

3 – PLAN D'ACTION

RÔLE DE CHACUN :

1/ L'Amicale du 1er RHP :

- Relais montant ou descendant entre le Président de l'amicale, son Vice-Président, les correspondants amicalistes et les divers demandeurs
- Elle peut :
 - * être également amenée à faire fonctionner ses réseaux au niveau local ou régional, notamment pour les recherches et retour à l'emploi d'amicalistes ou pour des soutiens aux plus démunis

- Les Correspondants de l'Amicale :

Recherchés sur la base du volontariat, ils sont les représentants des amicalistes ou non, du 1er RHP et des veuves.

En lien avec le Président ou son représentant, ils ont pour rôle d'intervenir auprès de nos « anciens » isolés, âgés ou en difficultés, dans leurs champs de compétences.

En outre :

- ils sont l'interface entre l'Amicale, le demandeur et le responsable local
- ils recueillent les informations nécessaires à leurs missions « cf. fiche type » annexée.
- ils sont en possession des adresses mails et n° de téléphones des amicalistes régionaux (sauf refus des intéressés).

• Mission de ces correspondants :

- Identifier les besoins des demandeurs ou des personnes en difficultés administratives ou psychiques

• Les actions :

*** Aides spécifiques et soutien**

- Rencontrer et redonner confiance à des amicalistes en difficultés passagères en les incitant à trouver leurs propres réponses et en les orientant
- Assurer des visites, après accord des intéressés, dans un esprit de bienveillance, afin de briser leurs solitudes
- Accompagner les personnes en demande dans le montage des dossiers ONAC-VG.

*** Actions globales :**

- Organiser, sous la base du volontariat, un repas annuel avec les amicalistes régionaux à la St-Michel ou à la St-Georges.
- Assurer une représentation, si possible, aux cérémonies militaires diverses de sa commune ou de sa ville.
- Organiser, si possible, une réunion d'informations en lien avec d'autres associations ou organismes orientés vers l'emploi.
- Mettre en place des actions de communication dans ces domaines.

◆ Un guide serait mis à leurs dispositions afin de répondre efficacement à leurs missions.

2 / Les délégués Départementaux, Régionaux et Correspondants nationaux (liste non exhaustive)

- **L'UNC** : (Président départemental UNC 65 : Charles Kranzer en lien avec son référent départemental UNC : André Corbière)

- agit entre autres, pour :

* la défense et les intérêts du monde combattant (sous condition que le demandeur soit adhérent)

* la demande de secours et d'aides sociales

* une aide morale et/ou financière aux veuves et orphelins

* une aide financière à la reconversion professionnelle

- dispose d'un réseau de services de proximité implantés dans tous les départements

- **L'ONAC-VG** :

- possède de nombreux services de proximité dans tout l'hexagone, ainsi que des relais identifiés par département qui s'expriment à travers divers types d'actions (secours, aides diverses, prêts sociaux, avances remboursables...).

- **Implic'Action** (Michel Lebec : responsable de l'Aide à la transition professionnelle) :

Amicale d'anciens militaires volontaires et bénévoles reconvertis professionnellement et ayant réussi leur reconversion. Ils apportent :

- connaissances, expériences, et soutiens.

Michel Lebec fait bénéficier, entre autres, d'échanges et de mises en ligne des offres d'emploi et des CV.

- **LA FNAP** : Vice-Président national : le général (2S) Georges Lebel = président de l'amicale du 13^e RDP et membre de l'amicale du 1^{er} RHP + Thierry Rousseau = administrateur et ancien président de l'amicale du 1^{er} RHP.

Représente au plan national la totalité des associations d'anciens parachutistes militaires et coordonne leurs actions pour atteindre des objectifs communs.

NB : En aucun cas, l'amicale ne se substitue à ces organismes existants, ni impose.

RÉSULTATS ATTENDUS :

▪ En cours de déroulement :

- Informer le Président de l'Amicale ou son représentant des actions mises en place ou des avancements des dossiers (Voir « fiche type » simplifiée annexée).

▪ A l'issue des actions :

- Tenir un archivage sécurisé des documents et données personnelles associées.

MOYENS MIS À DISPOSITION :

Matériels

- Guide du correspondant
- Cadeaux de visites « aux plus anciens »

Financiers

- Aide d'urgence exceptionnelle, plafonnée et remboursable
- Frais annexes (remboursements sur factures)

RESSOURCES ET FINANCEMENT :

Ressources

- Cotisations versées par les adhérents
- Subventions individuelles et dons : (FORTEGO et UNEO)

- Produits non contraires aux lois en vigueur :
 - cagnotte éventuelle sécurisée
 - encarts publicitaires du bulletin de liaison
- aide de « Solidarité défense » en lien avec nos partenaires ONAC, UNEO, BLEUETS de FRANCE

Financement

- Créer une ligne « compte sociaux » dans le budget prévisionnel
- Somme annuelle allouée, pour la mise en place et le fonctionnement, plafonnée à : 1.500 € pour l'année 2021.

- Avance urgente remboursable par les ressortissants solvables
- Définir le prix et la taille des encarts publicitaires

- Remboursements éventuels des correspondants (sur factures)

COMMUNICATION :

- Informer sur le nouveau projet de l'amicale par divers moyens :
 - * mail, lettres et bulletin annuel, complétés par :
 - ♦ Site Amicale et RHP
 - ♦ Facebook « Famille Bercheny »
 - ♦ Diaporama de présentation à l'Assemblée Générale.

CALENDRIER DE MISE EN PLACE :

- | | |
|----------------|-------------------------|
| • JANVIER 2021 | → Lancement |
| • FEVRIER 2021 | - Parfaire les contacts |

ANNEXES



DEMANDE D'AIDE

Dossier parrainé par :

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone : Email :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Séparé (e)
Divorcé (e) Veuf (ve) Union libre

Nombre de personnes vivant au foyer :

Nombre d'enfants à charge :

Mineur :

Majeur :

- Situation de enfants majeurs vivant au foyer :

Important : Joindre la photocopie de votre pièce d'identité.

1/ Quel est votre titre de ressortissant ? (joindre 1 photocopie)

Préciser au titre de quel conflit :

Carte du combattant

Titre de reconnaissance de la Nation

Veuve de guerre

Veuve d'ancien combattants

Conjoint survivant

Pensionné de guerre

Autre

2/ Pour quel(s) motif(s) sollicitez-vous une aide auprès du service départemental ?

